#### **CONSEIL D'ADMINISTRATION**



Rapport n°5 :  Budget 2019  du Pôle fédératif de recherche et formation en santé publique Bourgogne-Franche-Comté		
Rapporteur (s):	Olivier Prévôt, 1 <sup>er</sup> Vice-Président Michel de Labachelerie – Vice-Président Recherche et projets structurants	
Service – personnel référent	Claudia LAOU-HUEN – Directrice adjointe - FRI	
Séance du Conseil d'administration	13 décembre 2018	

Pour délibération	✓
Pour échange/débat, orientations, avis	
Pour information	
Autre	

### Rapport:

En complément d'un rapport déjà approuvé le 27 septembre 2018 par le Conseil d'admistration d'UBFC (rapport n°15), il est demandé d'approuver le budget 2019 du Pôle fédératif de recherche et formation en santé publique Bourgogne-Franche-Comté.

Piloté par le Docteur François Baudier et financé conjointement par le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Pôle de Santé publique a pu démarrer dès le 1<sup>er</sup> septembre 2018 à travers différentes actions et faits marquants :

- obtention d'une subvention de 27 000 € du Conseil régional (01/09/18 31/12/18);
- signature de la convention de reversement de l'ARS vers UBFC ;
- organisation d'un séminaire inaugural et résidentiel les 29 & 30 novembre 2018 au palais des Congrès de Beaune ;
- signature de l'Accord de partenariat par les 7 partenaires : Conseil régional BFC, ARS BFC, UBFC, uB, UFC, CHU-Besançon, CHU-Dijon ;
- recrutement à UBFC d'un responsable de Pôle à mi-temps à compter du 01/12/2018.

Pour l'année 2019, l'équipe de pilotage du Pôle prévoit les actions suivantes :

- lancement d'un appel à projets destiné à soutenir les recherches en santé publique portées par des équipes régionales ;
- recrutement de 2 chargés de projets recherche en santé publique ;
- publication d'un site web ;



- organisation d'une journée annuelle de travail permettant la rencontre des partenaires ;
- état des lieux de la recherche et de la formation en santé publique en région ;
- développement de la recherche et des innovations (travail d'interface chercheurs/acteurs de santé) sur les thématiques prioritaires suivantes : Services et offre de santé, santé-environnement, formation en santé publique.

Le budget prévisionnel de 2019, qui est joint en annexe, comprend notamment des recettes prévisionnelles liées à une demande de subvention auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté pour un montant de 64 k€.

## **DÉLIBÉRATION**

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir approuver :

- le budget 2019 du Pôle de santé publique Bourgogne-Franche-Comté ;
- la demande de subvention à la Région à hauteur de 64 k€.



### Annexe:

# PÔLE FEDERATIF DE RECHERCHE ET DE FORMATION EN SANTÉ PUBLIQUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ Budget prévisionnel 2019

TTC en Euros

	IIC en Euros	
DEPENSES		
Salaires		
Responsable du pôle (0,5 ETP pendant 12 mois)	36 000	
Pilote provisoire du Pôle	20 000	
Chargé de projet recherche à Besançon (1 ETP pendant 10 mois)	50 833	
Chargé de projet recherche à Dijon (1 ETP pendant 2 mois)	10 167	
Sous-total	117 000	
Communication	3 000	
Frais de déplacements, inscriptions colloques	4 760	
Rencontre partenariale	5 000	
Dotation de l'appel à projets n°1	80 000	
Frais de gestion	18 240	
Total Dépenses	228 000 Euro	
RECETTES		
ARS Bourgogne Franche-Comté	164 000	
- solde convention année 2018	110 000	
- avenant 2019	54 000	
Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté	64 000	
Total Recettes	228 000 Euro	
Autres apports :		
- CHU Dijon Bourgogne (valorisation salaire interne de santé publique)	39 000 €	
- Université d'été santé publique	39 000 €	

(1 ETP valorisation salaire chargé de mission)